Cinquante-neuvième année. - N ° 50 A Mercredi 12 mars 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 4557

91 – ESSONNE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Jugement d'ouverture

Date : 3 mars 2025.
Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.
879 223 477 RCS Evry.
LUCERA.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger: la prise de participations dans toutes sociétés françaises ou étrangères ayant une activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale, agricole ou financière, en ce compris les sociétés ayant une activité immobilière à caractère commercial; l'animation effective du groupe formé par la société avec ses filiales et la participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle desdites filiales..
Adresse : Rue de la Mare à Tissier, Zac de Villepecle-Lieudti la Cha, 91280 Saint-Pierre-du-Perray.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 20 janvier 2025 désignant administrateur SELARL A&M Aj Associés, prise en la personne de Me Mancel, Administrateur Judiciaire Associé 5 Boulevard de l'Europe 91000 Evry-Courcouronnes avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous actes concernant la gestion de l'entreprise, mandataire judiciaire SELARL Mjc2a, prise en la personne de Me Christophe Ancel, Mandataire Judiciaire 9 Boulevard de l'Europe 91050 Evry Cedex Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.Nature de la procédure d'insolvabilité : non concernée.